

M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY

**287**

**DQ12.1**

Projets de réserves de biodiversité et de réserve aquatique dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

**6213-01-002**

Bégin

PAR COURRIER ET TÉLÉCOPIEUR

Ferland-et-Boilleau

Saint-Honoré, le 16 mai 2012

L'Anse-Saint-Jean

Madame Anne-Lyne Boutin  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
Coordonnatrice du secrétariat de la Commission  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Larouche

Petit-Saguenay

**Objet : Projets d'attribution d'un statut permanent de réserve de biodiversité pour neuf territoires et une réserve aquatique pour un territoire dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean / Mémoire présenté à la commission du BAPE (DM19) (DT6)**

Rivière-Éternité

Madame,

Saint-Ambroise

Dans une correspondance datée du 9 mai dernier, vous demandez des précisions complémentaires en lien avec le mémoire déposé par la MRC à la commission. Vous trouverez ci-après une retranscription des précisions demandées ainsi que les réponses émises par la MRC.

Saint-Charles-de-Bourget

**Précisions demandées par la commission :**

Saint-David-de-Falardeau

- *L'identification des milieux stratégiques pour la mise en valeur dans les réserves projetées (DM 19, page 16).*
- *La localisation du secteur de Bardsville que vous avez mentionné à la commission à la toute fin de votre présentation (DT6, page 17). Une carte détaillée montrant l'emplacement serait appréciée.*

Saint-Félix-d'Otis

**Réponse à la première partie des précisions demandées :**

Saint-Fulgence

Lors de la présentation du mémoire, il a été fait allusion particulièrement au secteur de « Bardsville ». Ce site est actuellement opéré en régie intermunicipale, mais la MRC est en démarche d'acquisition afin de mettre en valeur le site et éventuellement mettre à contribution certaines parties du territoire environnant. Dans le secteur, la MRC identifie au schéma d'aménagement la route 172 comme route panoramique, la « route verte » y passe ainsi que la véloroute des « cols du fjord ». La route 172 est également qualifiée de « route du Fjord » au niveau touristique et constitue une porte d'entrée de la région. Le Parc national du Fjord-du-Saguenay borde la zone du fjord. Dans ce contexte, ce lieu est stratégique et la MRC ne souhaite pas que l'attribution d'un statut de protection stricte ainsi que le régime des activités qui l'accompagne nuisent au potentiel de mise en valeur de ce territoire anticipé par la MRC (référence section 7 du mémoire, page 17 et carte 2).

Sainte-Rose-du-Nord

Territoires non organisés

de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay

...2

Pour le reste du territoire, la MRC a identifié à son schéma d'aménagement et de développement révisé, un axe de développement récréatif intensif entre les deux rives du Fjord ainsi qu'un corridor récréatif entre le massif des monts Valin et celui des monts Otish (voir carte 2 du mémoire). Nous craignons que la multiplication d'aires protégées, de grandes superficies notamment, puisse remettre grandement en question l'accès et l'utilisation du territoire et par le fait même l'atteinte des orientations et des objectifs d'aménagement du territoire qu'elle s'est fixés. À ce sujet, nous désirons rappeler à la commission la vocation attribuée par la MRC à l'ensemble des TNO (référence page 6 du mémoire). Le territoire situé au sud du réservoir Pipmuacan est particulièrement important pour la MRC compte tenu de sa relative proximité, de sa fréquentation sur quatre saisons, de l'intensité de son utilisation et de la demande importante de la population pour l'obtention de droits associés à la villégiature.

**Réponse à la deuxième partie des précisions demandées :**

Une carte localisant le site de « Bardsville » est jointe à la présente.

Nous espérons que ces réponses sauront satisfaire les besoins de la commission et s'il s'avérait que des informations supplémentaires vous sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné au numéro suivant : 418 673-1705, poste 1121.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Le coordonnateur à l'aménagement,

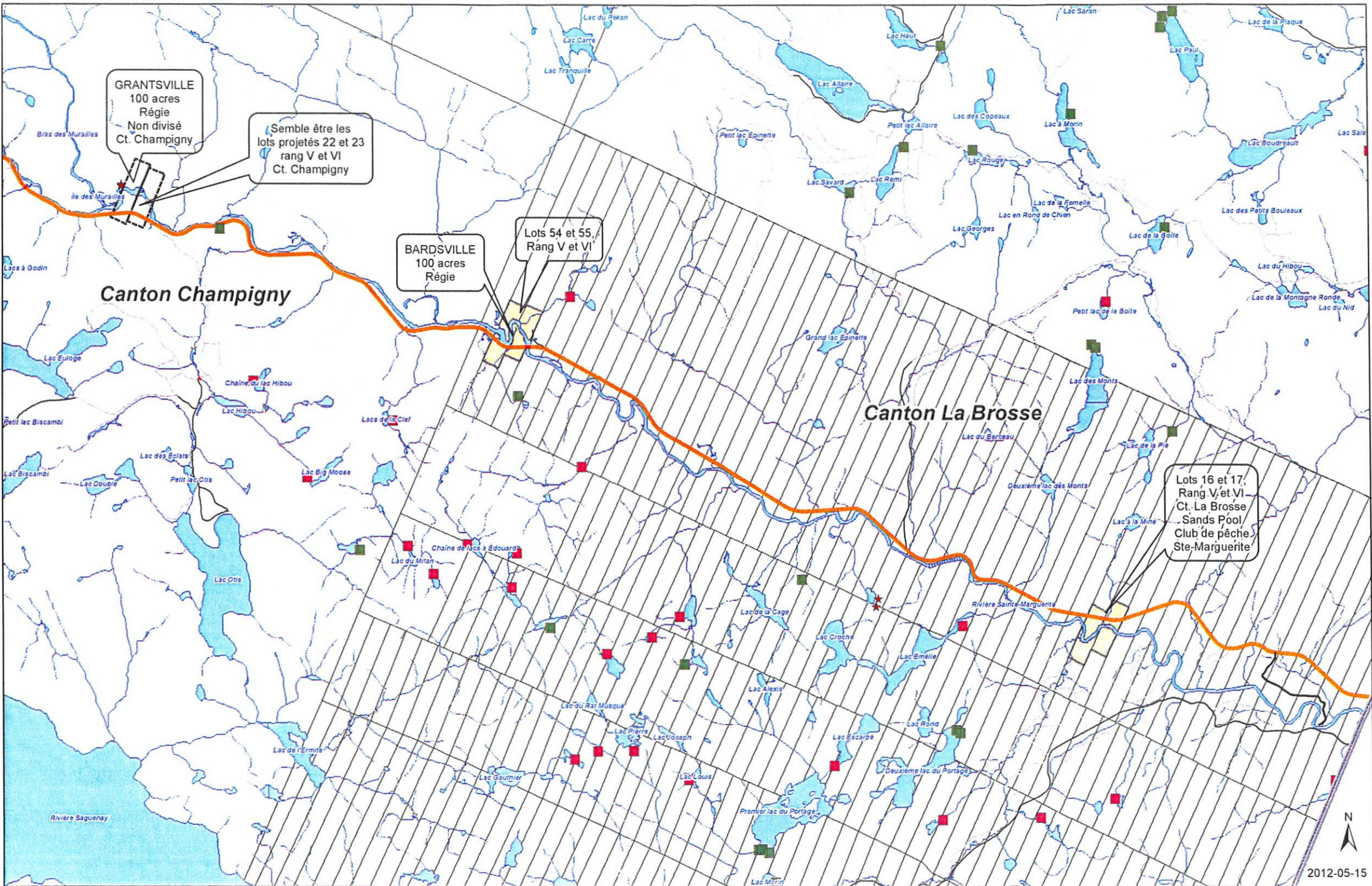
  
Steeve Lemyre

SL/jb

p. j. Carte localisant le site de « Bardsville »

c. c. M<sup>me</sup> Christine Dufour, directrice générale, MRC du Fjord-du-Saguenay





GRANTSVILLE  
100 acres  
Régie  
Non divisé  
Ct. Champigny

Semble être les  
lots projetés 22 et 23  
rang V et VI  
Ct. Champigny

BARDVILLE  
100 acres  
Régie

Lots 54 et 55  
Rang V et VI

Lots 16 et 17,  
Rang V, et VI  
Ct. La Brosse  
Sands Pool  
Club de pêche  
Ste-Marguerite